

Explications du Business Plan

I - Frais fixes et variables hors D12

- Les 3 premières lignes du modèle XL (« Budget achèvement du prototype/essais », « Conception moteur électrique bas voltage » et « Conception 1er véhicule de présérie puis tests ») sont des estimations réalistes (légèrement surestimées par soucis de sécurité) des budgets de dépenses pour pouvoir distribuer les voitures de série en Europe en 2023.
- Aucune homologation n'est nécessaire pour pouvoir distribuer les voitures de série aux Etats-Unis, grâce à l'exemption d'homologation américaine nommée « Show or Display ». En effet, les Etats-Unis ont fait passer en 1999 (sous le lobbying de Bill Gates qui voulait conduire sa Porsche 959, alors impossible à homologuer sur le sol américain) un amendement aux lois d'homologation des voitures sur route, nommé "Show or Display", qui permet de faire rouler de façon limitée (2 500 miles par an maximum (=4000 km), LARGEMENT suffisant pour les propriétaires d'Hypercars qui roulent généralement moins de 1000 km par an avec leur Hypercar), des véhicules sans avoir à passer les normes d'homologations américaines. Il y a 5 conditions pour obtenir cette exemption :
 - 1. Il ne doit pas exister un véhicule de la même marque, du même modèle et de la même année de modèle fabriqué et certifié pour la vente aux États-Unis.
 - 2. Il ne doit pas exister un véhicule de la même marque, du même modèle et de la même année de modèle déterminé éligible à l'importation conformément à 49 CFR Part 593.
 - 3. Le véhicule ne doit pas être produit à plus de 500 exemplaires dans le monde.
 - 4. véhicule ne doit pas être une voiture en kit ou une réplique d'un véhicule existant.
 - 5. Le véhicule ne doit pas être déjà en livraison au moment de la demande d'exemption "Show or Display".

Nous répondons clairement aux 5 conditions précitées, c'est pourquoi nous sommes certains d'obtenir l'exemption "Show or Display" (Bugatti importe également aux Etats-Unis ses séries spéciales (Divo, Centodieci) sous ce statut "Show or Display").

- Ligne 9 vous trouverez les budgets événementiels, qui sont les seuls budgets variables de marketing de la société. En ligne 7 et 8 les lieux de ces événements pour le ShowCar (actuellement à Los Angeles) et le prototype roulant. Les plus coûteux seront Quail et Pebble Beach en raison de la location d'un stand dans les 2 lieux ; et ceux nécessitant de déplacer une voire deux voitures par avion (Floride en mars, Abu Dhabi en novembre).
- Le budget de location de marque est exact (40 000 € tous les trimestres).
- Le budget des droits d'images de J.Villeneuve est fixe et variable : il y a 25 000 € de fixe tous les 6 mois, et 50 000 € pour chaque événement Delage ou sa conduite du prototype est demandée (à l'exception du 1^{er} événement payé 50 000 \$ (42 500 €)).
- Le budget de fonctionnement de 50 000 € par mois est une estimation fiable basée sur le nombre de personnes/entités en consulting pour Delage et leur nombre d'heures moyen par mois. A noter que le budget monte progressivement de 50 000 € à 70 000 € de septembre à octobre 2022 car à cette période nous prévoyons le recrutement de salariés pour notre manufacture au Castellet.

II – Trésorerie « D12 »

Il s'agit des encaissements et décaissements spécifiques aux ventes de D12 et à leur fabrication.

L'échéancier des encaissements d'une D12 est le suivant :

- 100 000 € d'acompte de réservation. Payés directement à Delage si le client est un professionnel (distributeur), payés sur compte-séquestre si le client est un particulier. Puis passage du séquestre au compte Delage lorsque le client particulier est prêt à configurer sa voiture.
- 300 000 € à l'issue de la configuration de la voiture par le client final. A réception Delage démarre la fabrication de la voiture du client.
- A la moitié de la fabrication (5 mois), Delage demande un 3eme paiement de 600 000 €.
- Lorsque la fabrication est terminée et la voiture prête à livrer (10 mois), le solde du paiement est versé. PAR HYPOTHESE NOUS AVONS TOUJOURS PRIS 1 000 000 € DE SOLDE (sauf cas Skolnick, voir plus bas), mais c'est une hypothèse conservatrice car HORS OPTION (par comparaison les Bugatti Chiron ont en moyenne plus de 400 000 € d'options ajoutés à leur prix « de base »).

L'échéancier des décaissements pour la fabrication d'une D12 de série est le suivant :

- 100 000 € chacun des 2 premiers mois (acomptes des moteurs, boîte de vitesse et monocoque).
- 120 000 € chacun des 2 mois suivants (2nd paiements + acomptes des autres parties de la voiture)
- 140 000 € les 5^e et 6^e mois (plus gros paiements car solde des pièces principales et acomptes des nombreuses « petites » pièces dont les pièces de carrosserie carbone)
- 120 000 € le 7^e mois (solde des paiements). Les 8^e et 9^e mois sont consacrés à l'assemblage et aux essais routiers de la voiture client, prête à livrer le 10^e mois.
- A noter qu'à partir de 2022, lorsque le personnel salarié de Delage sera formé au Castellet, le cout total d'une D12 passera de 840 000 € à 800 000 € car les pièces en carbone (hors monocoque) ne seront plus sous-traitées (dernier mois de cout ramené à 80 000 au lieu de 120 000).

Le calendrier estimé des encaissements clients est le suivant :

- Les D12 n.2 et 3 ont été commandées par Newport Beach Automotive Group en Aout 2020 (acomptes versés à Delage-Automobile en novembre 2020). Ils ont 5 acheteurs potentiels (Cf leur lettre du 19/12/2019). Nous pensons que la configuration des 2 D12 commandées interviendra après les essais clients en Californie, en juin pour la 1ere et juillet pour la 2eme (acompte reçu le mois suivant).
- La D12 n.9 a été commandée par Daxes Banit, collectionneur en Géorgie, qui a versé son acompte sur compte séquestre en septembre 2021. Il viendra en Floride en mars pour voir la voiture roulante. Nous attendons donc sa configuration à ce moment-là et son 2eme paiement dans la foulée en mai.
- La D12 n.18 a été commandée par Barry Skolnick, plus gros collectionneur de Miami. Son acompte de 250 000 € (300 000 \$) doit être effectuée entre maintenant et son essai routier prévu en mai. Par prudence nous avons considéré juin pour l'encaissement de l'acompte de configuration. A noter que ce contrat est particulier : l'acompte de réservation est de 300 000 \$ au lieu de 100 000 € et versables directement sur le compte de Delage-Automobile (pas de versement en compte séquestre), car Barry a obtenu des contreparties uniques :
 - La 1ere D12 livrée aux Etats-Unis

- Un prix de vente final a 1 900 000 \$ (1 640 000 €). Mais Barry est une « figure » des collectionneurs américains. Le fait qu'il prenne une D12 est une publicité pour Delage dans le milieu des collectionneurs américains.
- La D12 n.30 a été commandée par Christian Boyer, collectionneur français de la région parisienne. Il souhaite être livré de la dernière D12 produite (la 30eme). Mais, en tant qu'actionnaire du Club de 12 Delage, il souhaite démarrer ses paiements des 2023. Les parties ont donc convenu qu'il verserait 15% (300 000 €) après l'homologation européenne (prévue au plus tard en T1 2023) et encore 15% (300 000 €) après l'obtention du record du Nurburgring prévu pour mai 2023.
- La D12 n.4 et n.6 seraient commandées en T1 2022 par Specialty Car Collection, distributeur californien qui s'étend en Floride et est prêt à commander 1 voiture pour la Californie et 1 pour la Floride (plus éventuellement 1 pour la Géorgie, NON CONSIDEREE dans le plan de trésorerie). Ils souhaitent finir de réhabiliter le ShowRoom (ex-Maserati) qu'ils ont racheté à Fort Lauderdale (Floride) puis voir la voiture rouler en mars pour effectuer les 2 acomptes de 100 000 €, donc prévus en avril. Ils pensent vendre à leurs clients finaux après les essais de la voiture donc à partir de juin 2022. Par prudence nous avons considéré leurs ventes qu'en septembre et novembre 2022.
- Pour 2022 nous n'avons envisagé aucune vente supplémentaire (hypothèse très conservatrice compte tenu de la durée du séjour américain du prototype de la D12 et des expositions à Quail et Pebble Beach : il est très probable que nous enregistrons une voire plusieurs autres ventes américaines).
- Pour 2023, nous tablons sur minimum 5 ventes supplémentaires. Si nous battons bien le record du Nurburgring en mai, il est probable que nous doublions cet objectif de vente. Les 5 ventes attendues sont :
 - Grand Touring Auto : plus grand distributeur d'Hypercars du Canada ils nous ont contactés pour devenir notre distributeur (voir leur lettre). Ils souhaitent cependant que la voiture soit homologuée au Canada (pas d'exemption comme aux Etats-Unis), ce qui une fois l'homologation européenne acquise ne devrait poser de problème selon eux, mais prendrait 4 mois minimum. Nous tablons donc sur une vente avec eux en mai, configuration dans les 2 mois suivants.
 - Idem pour Richard Wachsberg : collectionneur Canadien (Toronto), en cours de signature d'une commande de Delage D12 soumise à l'homologation canadienne. Lui configurerait la voiture immédiatement après son homologation Canadienne.
 - Pour 2 des gros marchés européens (Royaume-Uni et Suisse) nous attendons au moins une commande après les présentations en 2023 sur ces marchés : Genève en mars (salon de Genève), Londres en avril.
 - Nous avons considéré à zéro les ventes en Allemagne, Monaco, Italie, Espagne, Benelux, pays du Golfe et Asie pour 2023 ; ce qui est là aussi une hypothèse très prudente.
- Pour la fabrication des voitures, chaque voiture sera lancée à réception des fonds de configuration. Au premier semestre 2023, si notre trésorerie et notre carnet de commandes est conforme à ce plan, nous souhaitons fabriquer 2 voitures de série d'avance car il est beaucoup plus facile de passer des accords de distribution et de voir les distributeurs convertir leurs prospects en acheteurs si on leur laisse la possibilité d'exposer une voiture dans leur ShowRoom, et de la faire essayer.

III – Investissements en actifs

Delage-Automobiles a conduit la phase d'étude et de fabrication de son prototype D12 dans la technopole automobile de Magny-Cours.

Maintenant qu'elle s'apprête à démarrer dans quelques mois la production de ses voitures de série, elle souhaite s'installer aux abords du circuit du Castellet, pour plusieurs raisons :

- Le circuit du Castellet est le plus prestigieux de France depuis qu'il est redevenu le circuit du Grand Prix de France de F1
- Au-delà de la F1, d'autres événements de prestige y ont lieu attirant le type de clients pour Delage (par exemple les cessions privées de F1 des clients Ferrari du programme « Corsa Clienti »)
- Un aérodrome privé, idéal pour les clients de Delage, est à proximité
- De même qu'un magnifique hôtel et Spa 5 étoiles : l'hôtel du Castellet
- La ville de Monaco, 4eme marche européen des Hypercars (après la Suisse, l'Allemagne et le Royaume-Uni), est à proximité. De même que la cote d'azur ou de nombreuses fortunes viennent l'été.
- Le climat de la région est favorable
- Le fondateur de Delage-Automobiles a un attachement personnel à la région PACA.

Delage-Automobiles a donc prospecté et a trouvé un terrain idéal pour construire sa manufacture et son premier ShowRoom : ce terrain de 3 500 m² est attenant au circuit du Castellet, et permet un accès direct à la piste sans passer par la route publique (un énorme avantage pour préserver la confidentialité des futurs modèles). Au prix de 620 000 €.

Delage-Automobiles voudrait acquérir ce terrain en avril ou mai 2022. Nous avons pris une hypothèse de financement à 80% (et donc 20% par fonds propres).

Puis construire à compter de mai (le temps d'établir les plans et d'obtenir les permis) les bâtiments Delage : 600m² pour commencer qui seraient repartis 150m² pour le ShowRoom et 450m² pour la manufacture, avec 1 000 € de cout de revient moyen au mètre (800 € du m pour la partie atelier et 1 600 € du m pour la partie ShowRoom). Soit 600 000 € d'investissement. Nous avons pris une hypothèse de financement à 75% (et donc 25% par fonds propres).

Il faudra également équiper la manufacture d'un four autoclave pour cuire les pièces en carbone (le modèle ASC EC5 X10 à 270 000 € a été choisi), acheter les moules définitifs des pièces en carbone chez notre fournisseur ARS, et les autres équipements mécaniques (pont de montage, outillages, cabine de peinture, etc.). Environ 800 000 € sont estimés pour cette partie.

Nous financerons ces achats par un emprunt sur 5 ans à hauteur de 50% de la valeur de achats.

Les mensualités de remboursement sont reportées dans le modèle XL.

IV – Plan de trésorerie

Compte tenu de tout ce qui précède, le niveau de trésorerie est affiché en ligne 79 du modèle XL. Il est ajusté en fonction du cash-flow mensuel indiqué en ligne 78.

- Notre banque, Caisse d'Epargne, a donné son accord pour un prêt Dailly couvert par les remboursements de crédit de TVA et de CIR/CII à venir, qui auraient déjà dû intervenir sans la lenteur administrative de l'état

(le modèle anticipe ces remboursements pour mai prochain, un contrôle étant en cours depuis janvier 2022 et pouvant durer 3 mois.

- 200 000 € de prêt participatif ont été accordés par RSI en fin janvier.
- **Le prêt à l'innovation d'un montant de 500 000 €, objet du présent dossier, a été considéré pour un versement en fin mars prochain.**
- Delage-Automobiles travaille sur une augmentation de capital de 1.5 M€ minimum (objectif 5M EUR), à laquelle participerait RSI (à hauteur de 1 M€ sur la base des discussions actuelles).
- Pour la suite, à partir du moment où les commandes de voitures s'enchaîneront, il sera aisé de financer le BFR de la société au moyen d'une ligne de crédit bancaire (ligne 76). Celle-ci devrait être intégralement remboursée en fin 2023, et à partir de ce moment-là, la société sera autofinancée.

V – Éléments bilantiels

2022 :

- Sur la base de l'ensemble des éléments présents sur le modèle XL, Delage déclencherait en 2022 la fabrication de 6 voitures commandées (la 7ème, celle de Christian Boyer, étant livrée et donc fabriquée en dernier, elle n'est pas comptabilisée), fabrication qui aboutirait en 2023, donc les recettes de vente peuvent être comptablement enregistrées à 50% en 2022. Soit 6 fois 2M € + 1 fois 1.64 M € (la D12 de Barry Skolnick) = 50% de 13.64 M € = 6.82 M €.
- De la même manière 50 % des frais de fabrication de ces 6 voitures seraient à enregistrer : 3 fabriquées avant que Delage soit autonome sur la fabrication des pièces carbone de la D12 (donc 3 à 840 K € l'unité) et 4 verront la fin de leur fabrication (période de conception des pièces carbone) après l'installation et la formation de notre équipe propre au Castellet (donc 4 à 800 K € l'unité). Soit 50% de [3 x 840 + 4 x 800] = 50% x 5.72 M € = 2.86 M €.
- Les frais fixes en 2022 sont à 3.44 M € (ligne 13) mais dont environ 1.06 M € sont des investissements (études ou pièces) liés à la conception du prototype D12 et seulement 2.38 M € sont réellement des frais.
- Les actifs de Delage relatifs à la D12 à l'issue de l'exercice 2021 seront augmentés de 1.1 M € (dernier point réalisé en début septembre dernier) + 650 K € en novembre et décembre, soit 1.75 M € en plus d'actifs en 2021 sachant qu'ils étaient déjà légèrement supérieurs à 2 M € dans les comptes 2020. Soit environ 3.75M € d'actifs en 2021, auxquels s'ajoutent les 1.06 M € nouveaux en 2022 = 4.8 M € environ d'actifs « D12 » à l'issue de 2022. Ces actifs devront être amortis sur les 30 D12 qui seront produites et vendues, soit à raison de $4.8M/30 = 160$ K€ par voiture, selon les mêmes règles de proportionnalité que celle appliquée pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et des coûts de fabrication. Donc en 2022 : 6 voitures à 50% amorties soit $160\ 000 \times 6 \times 50\% = 480$ K€ d'amortissements en 2022.
- Soit un compte de résultat hors frais financiers (négligeables) bénéficiaire de $6.82 - 2.86 - 2.38 - 0.48 = 1.1$ M € avant impôts en 2022

2023 :

- En 2023, les recettes seraient des 50% de solde des 6 voitures de 2022 (6.82 M€) + 50% d'acompte des nouvelles commandes (5 voitures à 2M€ donc $50\% \times 10$ M€ = 5 M€). Soit un total de 11.82 M€ de recettes comptables.

- Les frais de fabrication seront du solde des voitures de 2022 (2.86 M€) + 50% des frais de fabrications des 5 nouvelles commandes ($5 \times 800\text{K€} \times 50\% = 2 \text{ M€}$), soit 4.86 M€ au total.
- Les frais fixes en 2023 sont à 2.98 M € (ligne 13), moins 0.84 M€ d'investissements, soit 2.14 M€ de frais.
- Les actifs de Delage relatifs à la D12 à l'issue de l'exercice 2023 seront augmentés de 0.84M€. Et les 2 voitures de série produites d'avance seront passées en immobilisation de stock pour 2 fois 800 K€ = 1.6 M €.
- En 2023, les 6 voitures dont la production aura commencé en 2022 donneront lieu au solde de leur amortissement soit 480 K€, et les 5 nouvellement produites génèreront $160\ 000 \times 5 \times 50\% = 400 \text{ K€}$ d'amortissements supplémentaires. Soit 0.88 M€ d'amortissements de D12 en 2023. Doivent d'ajouter l'amortissement sur 20 ans du terrain et des locaux (soit $[620\ 000 + 600\ 000] / 20 = 61 \text{ K€}$; et l'amortissement sur 10 ans des équipements (soit $[270\ 000 + 800\ 000] / 10 = 107 \text{ K€}$; donc $61 + 107 = 168 \text{ K€}$ d'amortissement supplémentaire, portant le total des amortissements 2023 à 1.05 M €.
- Soit un compte de résultat hors frais financiers (négligeables) bénéficiaire de $11.82 - 4.86 - 2.14 - 1.05 = 3.77 \text{ M €}$ avant impôts.